



En Bref

Média généraliste étudiant, nos valeurs : écologie, justice sociale et égalité



Accueil » Belgique » Le racisme systémique de la police belge dénoncé par l'ONU



Belgique

Minorités

Société & Mouvements Sociaux

Adrien Goffin

18/06/2025

0 Commentaires

Le racisme systémique de la police belge dénoncé par l'ONU

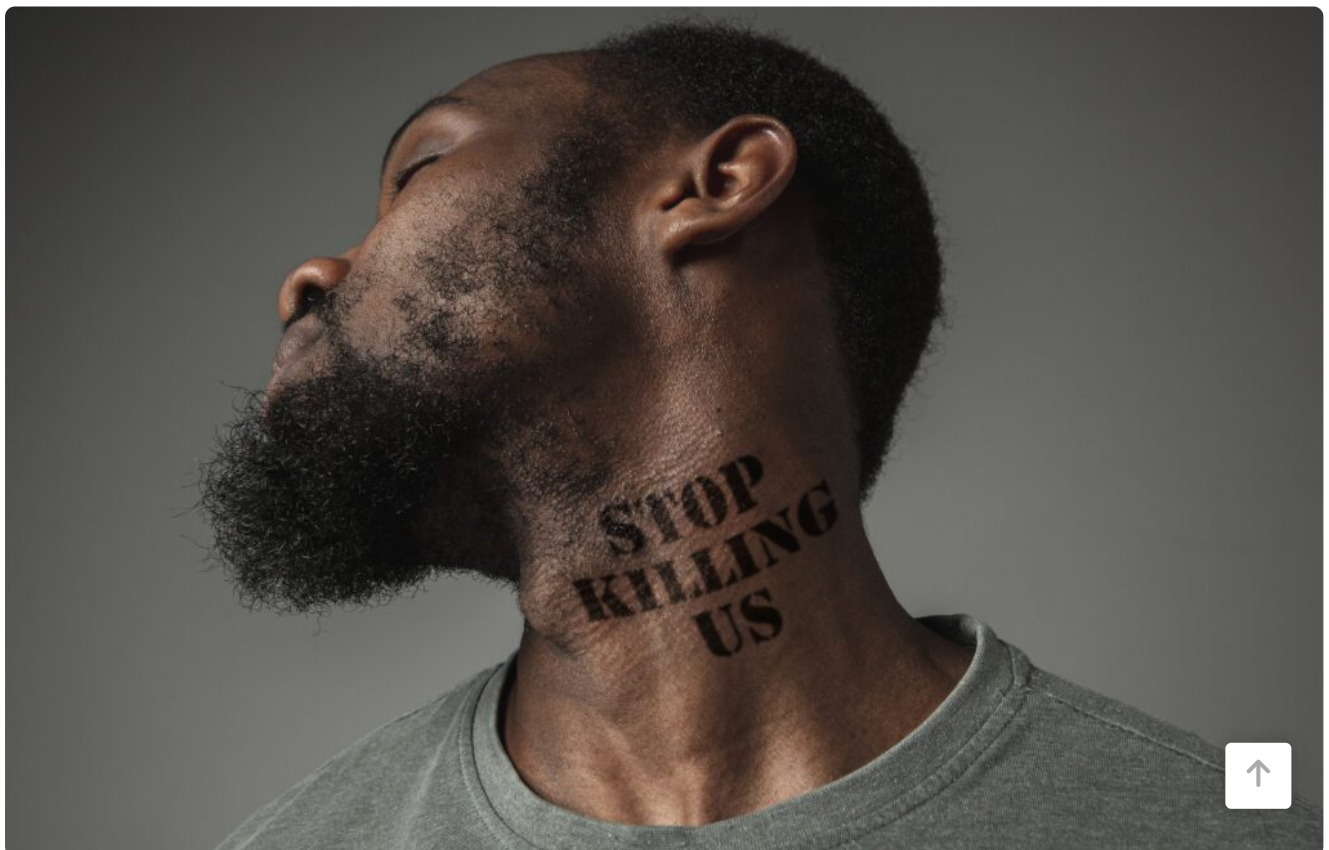


Le verdict est sans appel. Après dix jours d'observation en Belgique, un groupe d'experts indépendants mandatés par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies alerte sur l'ampleur d'un racisme systémique profondément enraciné dans les forces de l'ordre belges. Ciblant en particulier les Africains et les personnes d'ascendance africaine, ce rapport préliminaire pointe une discrimination institutionnalisée, à la fois persistante et niée.

« Le racisme systémique est présent dans tous les secteurs de la société, y compris au sein des forces de l'ordre et du système de justice pénale », a déclaré Tracie Keesee, membre du Mécanisme international d'experts de l'ONU.

Contrôles au faciès, violences et impunité

Selon les constats du Mécanisme, un organe créé en 2021 par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU qui a pour mission de **promouvoir la justice et l'égalité raciales dans le contexte du maintien de l'ordre**, les violences policières et les discriminations visant les personnes africaines et afrodescendantes. Les personnes afrodescendantes sont **disproportionnellement ciblées par les contrôles policiers**, souvent sans motif clair et plus exposées à des **recours excessifs à la force**. Une étude de 2021 menée par Amnesty International en Belgique a révélé que les jeunes hommes perçus comme noirs ou arabes ont 7 fois plus de risques d'être contrôlés par la police que les jeunes blancs.



De nombreux témoignages font état de traitements humiliants, voire dégradants. En 2018, la Ligue des droits humains avait déjà répertorié plusieurs cas de violences policières racistes, dont celui d'un adolescent noir à **Bruxelles**, plaqué au sol sans motif, menotté, puis insulté et relâché sans explication. Le rapport de l'ONU mentionne même des cas où des enfants ont été traités comme des adultes dangereux en raison de leur taille, leur voix ou leur style vestimentaire.

« Ces cas illustrent clairement le racisme systémique à l'encontre de ces communautés, qui affecte gravement la confiance dans les institutions chargées du maintien de l'ordre », alerte Victor Rodriguez, autre expert du groupe onusien.

Ces pratiques ne sont pas marginales. Elles traduisent un **biais structurel profondément ancré**, nourri par un héritage colonial jamais réellement confronté et par l'absence de remise en question de certaines cultures policières, alors même que **56 % des personnes d'ascendance africaine déclarent avoir subi du racisme en Belgique**, un chiffre supérieur à la moyenne européenne.

Un fossé grandissant entre police et population

Le rapport souligne un décalage sociologique profond entre les forces de l'ordre et les populations, notamment dans les quartiers populaires de Bruxelles, Anvers ou Liège. Une étude réalisée par la Vrije Universiteit Brussel en 2020 montre que 83 % des policiers bruxellois vivent hors de la Région capitale. Ils sont souvent originaires de zones rurales flamandes ou wallonnes et ne disposent que de formations générales, sans module obligatoire sur les réalités urbaines ou les dynamiques interculturelles.

Cette déconnexion territoriale se traduit sur le terrain par une méfiance réciproque : les habitants perçoivent les policiers comme des corps étrangers, souvent hostiles, tandis que les agents considèrent certains quartiers comme des « zones de non-droit ». L'absence de policiers afrodescendants renforce également ce malaise : moins de 2 % des policiers belges sont d'origine africaine, selon les données du SPF Intérieur, alors que la population concernée est estimée à environ 5 % dans les grandes villes.

Des solutions connues, mais toujours ignorées

Le groupe d'experts ne se contente pas d'un diagnostic. Il propose des **recommandations concrètes**, déjà formulées à de multiples reprises par des associations antiracistes ou par des victimes elles-mêmes, mais **systématiquement ignorées ou marginalisées** par les autorités :

- Formation des policiers sur les discriminations raciales et les réalités vécues par les personnes d'ascendance africaine
- Recrutement diversifié pour refléter la société belge dans toute sa pluralité
- Dialogue structurel entre forces de l'ordre et communautés locales
- Généralisation obligatoire des **bodycams**, afin de documenter les interventions et prévenir les abus
- Soutien psychologique renforcé pour les policiers eux-mêmes, confrontés à des conditions de travail stressantes

« Ces recommandations bénéficieraient à l'ensemble de la société, y compris aux policiers, dont le bien-être est lui aussi compromis par un système rigide et déshumanisant », note Keesee.

Des initiatives positives... mais marginales

Certaines zones de police belges ont mis en place des dispositifs pilotes, comme à Schaerbeek, Molenbeek ou Anvers-Sud, où des agents référents en matière d'interculturalité ont été nommés. Le Comité P ou l'Inspection générale jouent un rôle théorique de contrôle, mais leur impact concret reste limité par le manque de moyens et une opacité persistante dans le traitement des plaintes.

Des partenariats ponctuels entre police et acteurs de terrain (centres culturels, maisons de jeunes, associations) ont vu le jour, mais sans cohérence nationale ni volonté **politique** forte. Les politiques actuelles continuent de favoriser une approche répressive et autoritaire de la gestion de l'espace public, au détriment de la confiance et du dialogue.

Des mécanismes de plaintes inefficaces

Malgré l'existence du Comité P, censé garantir l'indépendance du contrôle de l'action policière, les victimes de violences policières rencontrent d'énormes obstacles pour faire valoir leurs droits. D'après un rapport de la Plateforme pour une police humaine de 2022, moins de 3 % des plaintes liées à des comportements abusifs racistes donnent lieu à une **condamnation** disciplinaire ou judiciaire.

Nombre de victimes témoignent d'une impunité systémique, renforcée par la difficulté d'accès aux images de caméras de surveillance, le manque d'accompagnement juridique et la peur des représailles. En l'absence de garanties, beaucoup renoncent à porter plainte.

Un système carcéral à deux vitesses

Le rapport dénonce aussi un biais raciste dans le système judiciaire. En Belgique, les personnes d'origine africaine ou perçues comme étrangères sont surreprésentées en détention. Selon les chiffres du SPF Justice de 2023, près de 40 % des détenus en prison sont étrangers ou issus de l'immigration, alors qu'ils ne représentent qu'environ 18 % de la population.





Les experts alertent également sur l'usage abusif de la **détention administrative** à l'encontre des personnes migrantes, parfois enfermées sans condamnation, ainsi que sur l'incarcération croissante de personnes souffrant de troubles mentaux, faute de réels dispositifs de **santé** publique accessibles.

Un impératif démocratique

« Le racisme systémique ronge la confiance dans les institutions. Il n'y a pas de démocratie vivante sans égalité devant la loi », rappelle Victor Rodriguez.

Pour les experts, il ne s'agit pas seulement de corriger des dérives : il s'agit **de refonder une relation démocratique** entre la police et les citoyens. Une démocratie ne peut tolérer que certaines populations soient structurellement criminalisées, infantilisées ou exclues des mécanismes de justice.

